

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20230507

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Dollon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation

17 mai 2023

MM. BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Date d'affichage

17 mai 2023

### Étaient excusés :

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 31

Votants : 36

M. BORDEAU Christian  
M. CHÉRON Michel  
M. DARROY Claude donne pouvoir à Philippe LEBERT  
M. FOUCAULT Yves  
M. GRÉMILLON Patrick  
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à Michel LEROY  
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Éléonora STERBA  
M. PARIS Hubert  
M. PITOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU  
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Jean-Pierre MARIAIS  
Mme RENARD Candy

Monsieur MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :**

**BUDGET PRINCIPAL**

**DECISION MODIFICATIVE**

Vu le vote des budget prévisionnels 2023,

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget :

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2023	proposition DM1	Nouveau montant
65	6573641	Subv de fonctionnement aux budgets annexes ( <i>subv° au BA Petite Enfance</i> )	4228	105 962,00 €	914,00 €	106 876,00 €
	65748	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	633	115 000,00 €	5 000,00 €	120 000,00 €
			314	10 000,00 €	1 000,00 €	11 000,00 €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	410	200,00 €	1 300,00 €	1 500,00 €
					<b>8 214,00 €</b>	

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2023	proposition DM1	Nouveau montant
002		Résultats de fonctionnement reporté ( <i>excédent</i> )	01	680 494,20 €	-141,61 €	680 352,59 €
74	741126	Dotations de compensation des groupements de communes ( <i>DGF</i> )	01	845 000,00 €	8 355,61 €	853 355,61 €
					<b>8 214,00 €</b>	

✓ Recettes d'investissement

Chapitre/opération	Article	Libellé	Fonction	BP 2023	proposition DM1	Nouveau montant
001		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ( <i>excédent</i> )	01	564 687,90 €	381,00 €	565 068,90 €
10	10222	FCTVA	01	98 000,10 €	-381,00 €	97 619,10 €
					- €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative exposée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayé et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 mai 2023

Le Président,

Michel LEROY

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS